

NOTE: This article assumed that Ivan had already been deported. In fact, at the time of publication, he remained in Canada.

L'Espagnol Ivan Apaolaza Sancho

Extradé

Madeleine Leblanc
18/10/2008 08h12



Tout indique qu'Ivan Apaolaza Sancho, soupçonné par les autorités espagnoles d'appartenir à l'ETA (parti nationaliste basque), a été renvoyé hier dans son pays d'origine.

Après avoir épuisé tous les recours légaux dont il disposait, l'Espagnol Ivan Apaolaza Sancho a vraisemblablement regagné sa terre natale hier contre son gré. «La cour fédérale du Canada a rendu jeudi un jugement sans équivoque. Compte tenu de cette décision, nous avons l'obligation de le renvoyer le plus rapidement possible» explique Robert Gervais, porte-parole du bureau de l'agence des services frontaliers du Canada.

«Pour des raisons de sécurité, on ne divulgue aucune information relative au moment exact du renvoi. On confirme plutôt l'arrivée à destination de la personne en question. C'est la procédure normale» .

Sans procès ni accusation

Nazila Bettache, une des porte-parole du comité ad hoc «Liberté pour Ivan», formé l'an dernier, déplore le fait que l'ensemble des actions se soit déroulé sans procès ou accusation ni sans le droit, pour M. Apaolaza Sancho, de déposer une demande de statut de réfugié. «Aucun élément de preuve n'a jamais été déposé. Nous trouvons cela injuste et inquiétant. Nous craignons le type de traitement qu'il recevra en Espagne où l'on pratique beaucoup la torture» soutient-elle.

Vivant au Canada sans statut depuis avril 2001, M. Apaolaza Sancho, aujourd'hui âgé de 36 ans, avait été arrêté en juin 2007 à la demande des autorités espagnoles qui le croient actif auprès de l'ETA, organisation jugée terroriste par le gouvernement canadien.